L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS,
SAMEDI, 4 JUILLET 1891.

PETITES ANNONCES.

FLAUDUMIER & CO., Imprimeurs, No 22 rue de l'Union entre Carondelet et St-Charles, Nouvelle-Orléans, Louisiane.

Etiquettes de Pharmaciens, imprimées et coupées depuis 25c. le mille. 13 mars—1 an

LE prix le plus élevé du marché payé pour des plumes d'Aigrettes et de Héron, ainsi que pour des peaux de Crocodile. Sal. S orn, rue Décatur, 52. 26 juin—1m

PERDU.

PERDU—Le 29 juin 1891, le livret No 2000, série H, pour deux actions du Eureka Homestead Society, au nom de "A. Clark." Le public est prévenu de ne pas acheter ni négocier le dit livret, car il a été fait applicat on pour un certificat en double et livre de passe.
2 juil—3t

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Philip Mey Thompson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 32,243—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il y en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Theo. J. Thompson, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
3 juil—3 8 12

Succession de Robert Carey, Sr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 30,652—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il y en ont) pour lesquelles le compte présenté par Robert Carey, Jr. et W. H. Carey, exécuteurs testamentaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
3 juil—3 8 12

Succession de Mary L. Platimeau.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 32,380—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il y en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Jos. B. Vinet, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
1er juil—1 5 10

Succession de Mme Louise Burthe, Vve D. F. Edmond Burthe.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 32,445—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il y en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mlle Madeleine Burthe, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
1 juil—1 5 10

Succession de Elizabeth Fichtenmeyer, veuve de Peter Ackermann.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 31,810—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il y en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Charles F. Pohlmann, exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
28 juin—28—3 7 juil

Succession de Herman Curtius.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 31,792—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il y en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mlle Caroline H. Curtius, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
26 juin—26—juil 1 5

Succession de George F. Baumann.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 32,930—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il y en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Mme Catherine Nungesser, veuve de feu George F. Baumann et Joseph Baumann, exécuteurs conjoints dans cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
26 juin—26—juil 1 5

Succession de Mme Mary J. Painte.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 32,259—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il y en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Samuel Painte, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
30 juin—30—5 9 juil

AVIS AUX CREANCIERS.

Levesque et Jourdan vs leurs créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 25,290—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette faillite et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il y en ont) pour lesquelles le tableau présenté par Pierre Lanaux, syndic des créanciers dans cette faillite, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
20 juin—26—juil 1 5

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de district pour la paroisse d'Orléans—Division E—No 33,369—John G. Grant vs ses créanciers—Ordre de Cour—Que la pétition dans cette affaire soit enregistrée, et qu'une réunion des créanciers de John G. Grant soit convoquée pardevant William F. Brewer, notaire, au No [illegible] Commercial Place, en cette ville LUNDI, 3me jour d'août 1891, dans le but de considérer la proposition faite par le failli; et que M. H. Lee, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents; et que dans l'intervalle toutes procédures contre la personne ou les biens du dit John G. Grant, soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 30 juin 1891.
(Signé) ALBERT VOORHIES, Juge.
Pour copie conforme :
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
1 juil—3f au 3août

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 33,349—Division E—E. Marquese & Co vs leurs créanciers—Ordre de Cour—Le registre et le tableau y annexé et les affidavits accompagnant le même en la Cour étant trouvés conformes aux formalités requises par la loi, la cession des biens de ladite raison sociale de E. Marquese & Co. et de Alexis Bonnecaze est par le présent acceptée pour le bénéfice de leurs créanciers et une assemblée des créanciers de la dite raison sociale et du dit Alexis Bonnecaze est par le présent ordonnée de se réunir le 2me jour d'août 1891 pardevant James Fahey, notaire en cette ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, à 11 heures A. M., pour choisir un syndic; il est de plus ordonné que toutes les procédures contre les personnes et les biens desdits débiteurs insolvables soient suspendues. Il est de plus ordonné qu'une réunion des créanciers soit autorisée et ait le pouvoir de fixer les conditions de la vente de la propriété, droits, crédits et effets des dites dettes et de déterminer si le syndic appointé par eux donnera sécurité, et cela, en quel montant et de voter sur toutes les matières ainsi que sur la décharge des pétitionnaires, etc., qui peuvent être présentées devant eux. Il est de plus ordonné que Joseph Lombard, Esq., avocat, soit appointé avocat pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.
Nouvelle-Orléans, 27 juin 1891.
Signé: THOS. C. W. ELLIS, Juge.
Pour copie conforme,
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
30 juin—3f au 3août

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 33,239—Division D.—J. Frank Sport vs ses Créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire J. Frank Sport, soit et est par le présent acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Fred. Zengel, Esq., notaire en cette ville, à son bureau, No 49 rue du Camp, en cette ville, SAMEDI, le 18me jour de juillet 1891, dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, nommer un syndic et voter sur la demande du pétitionnaire pour une décharge et sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les propriétés du dit pétitionnaire soient suspendues; et qu'Horace Dufour, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Nouvelle-Orléans, 15 juin 1891.
(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
16 juin—3f au 18 juil

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 33,298—Division E—Harry W. Benedict vs ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Harry W. Benedict soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Fred. Zengel, notaire, en son bureau, No 49 rue du Camp en cette ville de LUNDI, 6me jour de juillet 1891 afin de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, et voter pour ou contre la décharge du dit pétitionnaire et sur toutes autres affaires qui pourront leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 23 juin 1891.
(Signé) ALBERT VOORHIES, Juge.
[illegible]

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 3 JUILLET—CLASSE No 256
Tirage de 4 heures P. M.

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
59	9	41	53	71	53	13	63	17	60	37	

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et sont célébrés dans les salons de la Compagnie. En témoignage nous apposons notre signature Ce 3 juillet 1891—4 heures P. M.
J. A. A. ROUSSEAU.
DAN. A. WILSON.
Commissaires.

Les plans de ces tirages quotidiens peuvent être vus au bureau de [illegible].

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

PLUS D'UN MILLION DISTRIBUE.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public, et sa franchise a été renouvelée comme faisant partie de la présente Constitution d'Etat de 1879, par un vote populaire énorme.

Devant continuer jusqu'au 1er janvier 1895.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les grands tirages à numéros simples ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et ont tous lieu en public, à l'Académie de Musique à la Nouvelle-Orléans.

Renommée depuis vingt ans, par l'intégrité de ses tirages et le prompt paiement des lots, attestés ainsi qu'il suit :

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-similé de nos signatures.

[signatures]

COMMISSAIRES.

Nous soussignés Banques et Banquiers paierons tous les Lots gagnés dans les Loteries de l'Etat de la Louisiane, qui seront présentés à nos comptoirs.

R. M. WALMSLEY, Prés. La. Nat. Bank.
P. LANAUX, Prést. State Nat. Bank.
A. BALDWIN, Prést. N. O. Nat. Bank.
CARL KOHN, Prést. Union Nat. Bank.

Grand Tirage Mensuel,

—A—

L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,

NOUVELLE-ORLEANS,

MARDI, 14 JUILLET 1891.

GROS LOT: $300,000

100,000 Numéros dans l'Urne

LISTE DES LOTS :

1 Lot de...$300,000, soit		$300,000
1 Lot de...	100,000	100,000
1 Lot de...	50,000	50,000
1 Lot de...	25,000	25,000
2 Lots de...	10,000	20,000
5 Lots de...	5,000	25,000
25 Lots de...	1,000	25,000
100 Lots de...	500	50,000
200 Lots de...	300	60,000
500 Lots de...	200	100,000

PRIX D'APPROXIMATION

100 Lots de...$500, soit	$50,000
100 Lots de... 300	30,000
100 Lots de... 200	20,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de $100, soit	$99,900
999 Lots de $100	99,900

3,134 Lots se montant à......$1,054,800

PRIX DU BILLET :

Entier, $20; Demi, $10; Quart, $5; Dixième, $2; Vingtième, $1

Prix pour les clubs, 55 fractions de billets de $1 pour $50.

TAUX SPECIAUX POUR LES AGENTS
AGENTS DEMANDÉS PARTOUT.

IMPORTANT.

ENVOYEZ L'ARGENT PAR L'EXPRESS A NOS FRAIS,

PAS MOINS DE CINQ PIASTRES,

Sur lesquelles nous paierons tous les frais et nous payons d'avance les frais d'express sur les BILLETS et les LISTES DE LOTS, envoyés à nos correspondants.

Adressez à PAUL CONRAD, Nouvelle-Orléans, Lne.

Donnez l'adresse en plein et faites la signature lisible.

Le Congrès ayant passé des lois défendant le service de la malle à TOUTES LES Loteries, nous nous servons des Compagnies d'Express pour répondre à nos correspondants et pour envoyer les listes de lots, jusqu'à ce que les Tribunaux aient reconnu **Nos Droits comme Institution d'Etat.** Les autorités postales néanmoins continueront à livrer toutes lettres ORDINAIRES adressées à Paul Conrad, mais ne lui feront pas parvenir les lettres ENREGISTREES à son adresse.

Les listes officielles des lots seront envoyées sur demande à tous les agents de localités après chaque tirage en nombre voulu, par Express, sans frais aucuns.

ATTENTION.—La Cour Suprême de l'Etat de la Louisiane a décidé le 27 avril 1891 que la question de maintenir la loterie en opération jusqu'en 1919 serait soumise au vote du peuple de cet Etat à une élection qui aura lieu en avril 1892, ainsi qu'il en a été décidé par la Législature de l'année dernière.

L'élection qui aura lieu conformément au dit ordre et à la dite décision de la Cour Suprême dans le mois d'avril de l'année prochaine décidera finalement si la loterie cessera ses tirages après le 1er janvier 1895, ou continuera de tirer jusqu'au 1er janvier 1919.

QUELLES QUE SOIENT LES CIRCONSTANCES la Loterie continuera ses tirages jusqu'au 1er janvier 1895.

Il y a tant de systèmes inférieurs et malhonnêtes à vendre sur le marché pour lesquels les vendeurs reçoivent d'énormes commissions, que les acheteurs doivent y faire attention, et se protéger en insistant pour avoir des BILLETS DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE et pas d'autres, s'ils veulent la [illegible].

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du local portant le numéro municipal 8 rue Carondelet.

La Banque du Peuple de la Nouvelle-Orléans vs. James McLoughlin.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 33,272—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 1er août 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Carondelet, St-Charles, Commune et Canal. Lequel lot est désigné par le No 8 sur un plan de Hugh Grant, ancien voyer en cette ville, en date du 11 février 1840 et mesure, conformément au dit plan, vingt pieds deux pouces de face à la rue Carondelet par sept pieds de profondeur [illegible] les pieds [illegible] cent pieds [illegible] pouces sur le côté du lot No 7 et cent pieds deux pouces sur le côté du lot No 9, et a une largeur de dix-huit pieds trois pouces dans le fond sur une allée de treize pieds deux pouces et quatre lignes de largeur ouvrant sur la rue Commune, en commun avec le dit lot et les autres.

Etant la même propriété acquise par le défendeur de Brownlie W. Taylor, acte passé pardevant Antoine Doriocourt, le 9 mai 1880.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.
1er juil—1 8 15 22 29—août 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente pour effectuer un partage d'une Propriété de valeur améliorée dans le Premier District.

Dans le quartier des affaires de gros.

W. S. Benedict versus Nicholas Burke, exécuteur testamentaire et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 32,886—En vertu d'un jugement rendu le 1er juin 1891 et signé le 5 juin 1891, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, 11 juillet 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

1° Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Nouvelle-Levée, Commune, Poydras et Lafayette, mesurant vingt-un pieds deux pouces de face à la rue Nouvelle-Levée, vingt-un pieds deux pouces de face à la rue Commerce sur cent trente-deux pieds de profondeur sur le côté vers la rue Lafayette et cent trente pieds six pouces de profondeur sur l'autre côté, conformément à un plan fait par F. N. Tourné, le 7 avril 1855 et déposé à l'étude de P. C. Cuvelier, ancien notaire en cette ville.

2° Un autre certain lot de terre, situé dans le dit Premier District de cette ville, dans le dit îlet borné par les rues Nouvelle-Levée, Commerce, Poydras et Lafayette, composé de deux lots désignés par les numéros onze et douze, mesurant, au pied américain, vingt-un pieds deux pouces de face à la rue Nouvelle-Levée, vingt-un pieds un pouce de face à la rue Commerce, sur une profondeur d'une rue à l'autre, de cent trente pieds de quatre pouces sur le côté de la rue Lafayette et de cent vingt-neuf pieds sur le côté vers la rue Poydras ainsi que le dit lot est désigné sur un plan fait par C. A. De Armas, ingénieur civil, daté le 5 mars 1861, et déposé comme plan No 21 du livre de plans No 7, de Amédée Ducatel, notaire en cette ville. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations sur les dits lots de terre, et tous les droits, voies et avantages qui leurs appartiennent ou qui en quelque sorte en dépendent.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
8 juin—8 15 22 29—juillet 6 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée formant l'encoignure des rues Carondelet et Joséphine, dans l'îlet borné par les dites rues et les rues Brainard et Jackson.

Michael McQuade vs Octave A. Fairex.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 32,808—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'allée Commerciale dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 25 juillet 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Une portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Joséphine, Carondelet, Jackson et Brainard, mesurant soixante pieds trois pouces et six lignes (plus ou moins) de face à la rue Joséphine sur cent cinq pieds de profondeur et face à la rue Carondelet, formant l'encoignure des rues Carondelet et Joséphine, et étant composé de lots désignés par les Nos 18 et 20 sur un plan de B. Moellhausen, daté le 5 octobre 1846, déposé au bureau de L. R. Kenney, ex notaire.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
24 juin—24—juil 1 8 15 22 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le shérif du bateau à vapeur Grover Cleveland.

Southern National Bank of N. O. vs John D. Adams.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 33,068—En vertu d'un ordre de vente, daté du 16 juin 1891, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le premier District de cette ville, le SAMEDI, 18 juillet 1891, à midi, de la propriété ci-dessus décrite, à savoir :

Le bateau à vapeur Grover Cleveland, ensemble avec tout son équipement, attirail, installations, meubles, etc., comme il se trouve maintenant dans le fleuve Mississippi, rive droite, à peu près deux cents pieds au-dessous du débarcadère du bac de Second District.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
17 juin—17 24—juil 1 8 15 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée formant l'encoignure des rues Clonet et Robertson, dans l'îlet compris par les dites rues Claiborne et Félicianna.

William G. Taylor vs Mlle Margaret Topfer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 32,03[illegible]—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI 1er août 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Quatre certains lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances, situés dans le Troisième District de cette ville, désignés sous le nom de Faubourg Washington, troisième district de cette ville, désignés par le numéro vingt-huit, formé et quarante-six de l'îlet nombre quatre cent vingt-quatre, dans l'îlet borné par les rues Clonet, Claiborne (anciennement St-Vital), Féliciana et Robertson (anciennement St-Jean-Baptiste), conformément à un plan fait par J. A. Pargo, le 29 janvier 1841 et déposé en l'étude de Joseph Cuvillier, notaire en cette ville. Les dits lots mesurent, chacun, au pied anglais, trente un pieds de face à la rue Clonet, sur cent deux pieds de profondeur et le dit lot de terre forme l'encoignure des rues Clonet et Robertson.

Laquelle propriété fut acquise par la défenderesse comme héritière de Mme Thérèse Kuhl, veuve et les héritiers de Mme Thérèse Koch, veuve en premier mariage de William Topfer, et en second mariage de Dominique Husson, suivant acte pardevant A. J. Lewis, notaire en cette ville, daté le 29 juillet 1881, enregistré en COB 120 folio 365.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
29 juin—29—juil 6 13 20 27—août 1er

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le shérif de propriété de valeur améliorée connue comme le No 224 rue Huitième, et formant l'encoignure de la rue Chestnut.

Thomas L. Bayne vs. Philip Thompson

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 33,044.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 25 juillet 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les dépendances, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Chestnut, Coliseum, Huitième et Harmonie, et mesurant trente-deux pieds de face à la rue Huitième, sur une profondeur et façade à la rue Chestnut et sur l'autre ligne de profondeur de cent vingt pieds et formant l'encoignure des rues Huitième et Chestnut.

Les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent portent le numéro municipal 224 rue Huitième.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
22 juin—22 29—6 13 20 25 juil

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété formant l'encoignure des rues Troisième et St-David (les autres rues étant Deuxième et St-Patrick.

Peter O. Hoernstream vs Jacob Eberhardt et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 32,889—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 18 juillet 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Faubourg Livaudais, Quatrième District de cette ville, désigné par le numéro Un de l'îlet borné par les rues Deuxième, Troisième, St-Patrick et St-David, conformément à un plan dressé par A. de Yonng, le 26ème jour de février 1862 et déposé à l'étude de Hugh Madden, ancien notaire en cette ville, conformément au plan numéro deux. Le dit lot mesure trente pieds de face à la rue Troisième sur une profondeur de cent quinze pieds, entre lignes parallèles, au pied américain. Le lot numéro Un formé l'encoignure des rues Troisième et St-David.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
17 juin—17 24—juil—1 8 15 18

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du shérif de meubles de maison—Comptes ouverts, etc.

F. J. Zoeringer vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 32,787.—En vertu d'un ordre de vente, en date du 25 juin 1891, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, MERCREDI, 8 juillet 1891, à 10 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :—

A mon entrepôt rue Ste-Anne, entre Royale et Chartres—

1° Un lot de meubles de maison assortis et d'après un inventaire.

2° Un lot de comptes ouverts d'après une liste enregistrée.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
27 juin—27 juil 3 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme Annie Theresa Hudson, femme de Leander Sunderland vs Leander Sunderland son mari.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 31,879—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 25 juillet 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

La moitié de l'intérêt indivise du défendeur Leander Sunderland dans la propriété décrite ci-après, à savoir : Un certain lot de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges y appartenant, situé rue Patton, entre Eléanor et State, en cette ville, dans l'îlet borné par les dites rues et la rue Laurel (anciennement Jersey) et la ligne inférieure de Bloomingdale, connu comme le lot No 17 du dit îlet, et mesure trente pieds de face rue Patton sur cent vingt pieds de profondeur, entre lignes égales et parallèles.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
22 juin—22 29—juil 6 13 20 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Nathan Brothers vs Samuel Levy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 13,664.—En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 25 juillet 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Tous les droits, titres et intérêts du défendeur Samuel Levy à la succession de Salomon Levy, No 29,287 du dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, et spécialement tous les droits, titres et intérêts à la propriété ci-dessous décrite, à savoir :

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, désigné par le No cinq dans l'îlet borné par la rue Camp, Ste-Marie et Mélicerte (ou Félicité) et les rues Camp, St-Patrick, dans le plan dressé par [illegible] Dreux, daté le 11 avril 1855. Le dit lot mesure trente pieds de face au Chemin Félicité sur une profondeur de cent vingt-cinq pieds neuf pouces sur la ligne le séparant du lot No six et cent vingt-quatre pieds huit pouces sur la ligne le séparant du lot No quatre, et a cinq lignes au côté le séparant du lot No six.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
22 juin—22 29—juil 6 13 20 25

VENTES A L'ENCAN.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Joli Cottage double dans le Sixième District.

Nos 763 et 763 1-2 rue Constance, entre Milan et Marengo.

Henrichs & Dannerman vs Leurs Créanciers.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans - Division E—No 31,719.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD—W. C. H. Robinson encanteur—Bureau 164 rue Commune—SAMEDI, 8 août 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 26 juin 1891, il sera vendu à l'encan la propriété ci-après décrite, à savoir—

Le joli cottage en bois à deux corps de logis Nos 763 et 763 1/2 de la rue Constance, entre Milan et Marengo borné par la rue Magazine, ayant 3 chambres de chaque côté, cuve et hangar, bonne cour dans le fond retiré de la rue. Les chambres ont leur tuyau à gaz prévu pour le gaz. La propriété est en bon ordre, ayant été bâtie il y a quelques années, les chars urbains passent devant la porte et la propriété rapporte un loyer de $15 par mois chaque côté. Le terrain mesure 30 pieds de face sur une profondeur de 150 pieds 2 pouces de profondeur entre lignes parallèles.
Conditions—Comptant.
Les taxes de 1891 seront assumées par l'acquéreur, 10 pour cent sera requis au moment de l'adjudication.
Acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant G. C. Préot, notaire.
4 juillet—4 11 18 25—1 8 août

PAR EUSTIS, PAUL & CURTIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Terrain de choix rue Front, entre Thalie et Erato.

Attenant au Pacific House.

Succession de Abraham B. Reading et son épouse Margaret B. Reading.

No 32,934—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

PAR EUSTIS, PAUL & CURTIS—Albert Paul, encanteur—Bureau, 159 rue de la Commune—Le MERCREDI, 29 juillet 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, dans la rotonde du rez de chaussée de l'Hôtel St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 25 juin 1891, dans l'affaire de la succession de Abraham B. Reading et de son épouse Margaret B. Reading, il sera vendu à l'encan :

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, et dépendances y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Front, Peters, (anciennement Nouvelle Levée) Thalie (précédemment Benjamin) et Erato (anciennement Legedre) mesurant 24 pieds de face à la rue Front sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles.
Conditions—Comptant. L'acquéreur assumera les taxes de 1891 en sus du prix de l'adjudication. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Andrew Hero, notaire, un dépôt de 10 0/0 sera requis au moment de la vente.
27 juin—27—juil 4 11 18 25 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bon emplacement pour les affaires.

Dans le Deuxième District.

—ET—

Cottage No 193 rue Johnson.

Succession de Frank Jacob Becker.

No 21,763—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR EUSTIS, PAUL & CURTIS—ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau, No 159 rue Commune—Le MERCREDI, 22 juillet 1891, à midi, en vertu d'un ordre de l'Honorable Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 17 juin 1891, dans l'affaire de la succession de Frank Jacob Becker, la propriété décrite ci-après, à savoir :

Un certain lot de terre avec bâtisses et améliorations dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St Philippe, No th Johnson, Dumaine et North Peters, désigné par le No 55, mesurant 20 pieds de face à la rue Johnson sur 100 pieds de profondeur et face à North Johnson, d'après un plan par Louis Bringier, voyer.

Les améliorations comprennent la grande et substantielle résidence en briques à deux étages, subdivisée en un magasin au rez de chaussée et résidence au premier, hangar au fond, etc.

Egalement une bonne maison basse, non subdivisée attenant à la susdite propriété dans le fond et faisant face à la rue Johnson et connue par le numéro 193 rue Johnson.

Conditions.—Comptant. L'acquéreur assumera le paiement des taxes de 1891 en outre de l'adjudication.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant O. Morel, notaire.
20 juin 20 21 27—juil 4 11 18 22

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS

ANNONCE JUDICIAIRE.

Splendide emplacement d'affaire.

Résidence et magasin en briques à deux étages, solidement construit.

Coin de l'avenue Washington et de la rue Annonciation.

Succession de Geo. A. Oakes.

No 32,822.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, Encanteur.—Bureau 177 rue Commune—SAMEDI, 25 juillet 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, Division C, pour la paroisse d'Orléans, en date du 18 juin, 1891, et rendu dans la succession ci-dessus, la propriété de valeur ci-après décrite, à savoir—

La résidence et magasin en briques à deux étages, bien bâti et spacieux, encoignure de l'avenue Washington et de la rue Annonciation, dans l'îlet entrement borné par les rues Chippewa et Sixième, quatrième district de cette ville, ayant hangar faisant face aux deux rues, magasin vaste entrepôt, vestibule, grande cuisine, hangars, citerne, entrée pour wagon, cour, etc au rez-de-chaussée, et joli balcon en fer, vestibule, galerie à l'arrière et six chambres au premier étage. Le lot est désigné par la lettre A, sur un plan du dit lot et autres, déposé dans le bureau de Joseph Cohn, ancien notaire en cette ville, et mesurant 35 pieds 8 pouces de face à l'avenue Washington sur une profondeur et façade à la rue Annonciation de 100 pieds entre lignes parallèles. Cette propriété de choix est bien en vue et située pour affaires sur une belle avenue [illegible] depuis longtemps favorablement [illegible] le "Red Store." [illegible]

Conditions — Un tiers comptant, balance à 1 et 2 ans de crédit pour billets [illegible] garantis par hypothèque [illegible] vendeur, portant 8 pour cent [illegible]. L'acquéreur assumera les taxes de 1891 et fera le dépôt comptant de 10 pour cent comptant pour lier la vente.

Acte de vente pardevant James Simon [illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS

ANNONCE JUDICIAIRE.

MEUBLES MAGNIFIQUES.

Miroirs, Chandeliers et Installation de Gaz.

Succession de John Henry.

No 32,270—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. J. Kernaghan, encanteur—Bureau No 10 rue Carondelet—MERCREDI, 15 juillet 1891, à 11 heures A. M., il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la cour ci-dessus, Division E, daté le 1er mai 1891, et rendu dans l'affaire ci-dessus nommée, au local No 33 rue Colisée entre les rues Polymnie et Uranie : Un lot de beaux meubles de salon, de salle à manger, de chambre à coucher, style riche et bien finis, comprenant meubles de salon, de salle à manger, de chambre à coucher et de cuisine; ainsi glaces élégantes, chandeliers et installation de gaz.
Conditions—Comptant avant livraison.
3 juil—3 4 14 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE ATTRAYANT,

No 938 rue Magazine, entre l'avenue Louisiana et la rue Delachaise.

Succession de Gustave Yalete et femme.

No 32,558—Cour Civile de District.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—GEORGE G. FRIEDRICHS, crieur—Bureau, 177 rue de la Commune.—SAMEDI, 1er août 1891, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable A. Voorhies, juge de la Cour Civile de District, Division E, pour la paroisse d'Orléans, daté le 30 juin 1891, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée :

Le joli cottage-résidence simple en bois, avec 2 étages à l'arrière, No 938 rue Magazine, entre l'avenue Louisiana et la rue Delachaise (dans l'îlet entrement borné par les rues Constance, Sixième, Delachaise et cette ville), avec de la banquette, avec parterre embelli et jardin de côté, galerie de façade et 6 chambres, cours proprement pavées, citerne, hangar, etc. Le lot est désigné par le No 18 sur le plan No 79, déposé au bureau de S. Gottschalk, ex-notaire, et mesure 25 pieds de face à la rue Magazine sur 127 pieds 2 pouces de profondeur entre lignes parallèles. Double ligne de chars en face, et près du marché de la rue Neuvième. Résidence de choix dans un charmant voisinage.

Conditions—Un tiers comptant, la balance à 1 et 2 ans de crédit en billets spéciale garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt, par an, 5 pour cent honoraires d'avocat. Police d'assurance transférée, et l'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1891, en sus du prix d'adjudication, et un dépôt de 10 pour cent du prix total de la vente. Acte de vente pardevant Fred. Adolph, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.
1er juil—1 4 11 18 25—1er août

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage résidence avantageux,

No 87 rue Ste-Marie près de Chippewa.

Lots de valeur pour bâtir dans le septième district.

40 actions Fairview Planing and Shingle Manufacturing Co.

Billets à recevoir et meubles de maison.

Succession de Jean Donneys.

No 33,160 Cour Civile de District.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, encanteur— urnes, No 177 rue Commune—SAMEDI, 1er août 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs il sera vendu à l'encan en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, pour la paroisse d'Orléans, daté le 24 juin 1891, et rendu dans la succession ci-dessus mentionnée—

1° Le joli et attrayant cottage en bois recouvert en ardoises, No 87 rue Ste Marie, entre les rues Chippewa et Fulton (dans l'îlet autrement borné par les rues Félicité, Quatrième district de cette ville), retiré du trottoir avec galerie devant, quatre chambres dans le corps principal de la maison et chambres et lavoir dans la bâtisse du fond, deux citernes et un grand hangar à deux étages au fond du lot. Un bon état et confortables... La propriété mesure [illegible] de face à la rue Ste-Marie, sur 114 pieds de profondeur, et la moitié qui se trouve le plus rapprochée de la rue Fulton du lot No 5 dans l'îlet No 7.

2° Cinq (5) lots de terre situés dans le Septième District de cette ville et dans l'îlet borné par les rues Général Scott, Milliken, Wall et Sixième, désignés par les Nos 6, 7, 10, 11 et 12 et mesurant comme suit : Lots Nos 6 et 7 chacun 28 pieds 5 pouces de face à la rue Milliken sur 104 pieds de profondeur. Près du Audubon Iron Works, propriété du Pare Audubon et l'avenue St-Charles. Terrain élevé et susceptible d'augmentation.

3° Onze (11) lots de terre, situés dans le Septième District de cette ville, dans l'îlet 234, borné par les rues Washington, Cohn, Shurt et Huitième, désignés par les Nos 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, et 24 et mesurant comme suit : Lots Nos 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10 chacun 30 pieds de face à la rue Adams, sur 107 pieds 6 pouces de profondeur, lots 11 et 12 chacun 30 pieds de face à la rue Huitième sur 150 pieds de profondeur; lots Nos 24, 30 pieds de face à la rue Cohn sur 150 pieds de profondeur.

4° Seize (16) lots de terre, situés dans le Septième District de cette ville, dans l'îlet No 231, borné par les rues Adams, Burdette, Septième et Cohn, désignés par les Nos 4, 6, 7, 8, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 23 et 24, et mesurant comme suit : Lots 4, 6, 7, 8 et 10 chacun 30 pieds de face à la rue Adams sur 120 pieds de profondeur. Lots 11 et 12 chacun 30 pieds de face à la rue Cohn sur 150 pieds de profondeur. Lots 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19 et 20 chacun 30 pieds de face à la rue Burdette sur 120 pieds de profondeur, et les lots Nos 23 et 24 chacun 30 pieds de face à la rue Septième, sur 150 pieds de profondeur.

5° Dix (10) lots de terre, situés dans le Septième District de cette ville, dans l'îlet 253, borné par les rues Washington, Cohn, Adams et Burdette, désignés par les Nos 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19 et 20 et mesurant comme suit : Lots 5, 6, 7, 8, 9 et 10 chacun 30 pieds de face à la rue Burdette sur 120 pieds de profondeur. Les lots 11 et 12 chacun 30 pieds de face à la rue Cohn sur 150 pieds de profondeur et les lots Nos 23 et 24 chacun 30 pieds de face à la rue Cohn, sur 150 pieds de profondeur.

Ces lots de choix sont situés avantageusement près du Pare Audubon, dans la proximité de l'avenue St-Charles, du quartier Carrollton, et du chemin de fer électrique maintenant en construction et offrent une opportunité qui peut à une spéculation. Le plan du terrain peut être vu au bureau des encanteurs. Toutes des actions qui sont démontrées en plein à la Bourse.

6° Quarante (40) actions de Fairview Planting and Shingle Manufacturing Company, limitée, de la valeur au pair de $10 chaque, représentées par certificat No 8, daté le 17 janvier 1888, de la dite compagnie, au nom de Jean Donneys, représentées par le certificat No 8, daté le 17 janvier 1888, en faveur de Joseph W. Finlasen, à l'ordre de Jean Donneys.

7° Un certain billet à ordre, daté le 21 mai 1891, pour cinquante dollars ($50) tiré par Charles H. Osterberger à l'ordre de Jean Donneys, et payable 60 jours après date.

Et le même jour à 11 heures au local No 87 rue Ste-Marie près de la rue Chippewa, il sera vendu les effets mobiliers qui s'y trouvent—à savoir meubles de maison et ustensiles.

Conditions—Comptant et les acquéreurs assumeront les taxes dues et exigibles en 1891 en sus du prix d'adjudication.

Un dépôt de 25 pour cent sera requis au moment de l'adjudication pour lier la vente.

Acte de vente pardevant E. Commagère, notaire aux frais de l'acquéreur.
28 juin—28—4 11 18 25 juillet—1 août

Succession de M. et de Mme John Jacob Burkhardt.

No 31,375—Cour Civile de District.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau, No 177 rue de la Commune—SAMEDI, 1er août 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. D. King, juge de la Cour Civile de District, Division B, pour la paroisse d'Orléans, en date du 17 mai 1891 et rendu dans la susdite succession, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le carré d'îlet No 219, désigné par la lettre B, sur un plan d'Edgar Pilié, voyer, en date du 2 mai 1874, mesurant, au pied américain, soixante-quatre pieds de face à la rue Conti, une ligne s'étendant vers la rue Bienville, qui mesure quatre pieds de profondeur, quatre pieds six pouces de profondeur sur la limite la plus rapprochée de la rue Bienville.

2° Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, dans le carré d'îlet No 219, borné par les rues Conti, Remus, Bourbon et Dauphine, désigné par la lettre A, sur un plan d'Edgar Pilié, voyer, en date du 5 décembre 1890 et annexé à un inventaire fait pardevant F. J. Aleix, notaire, le 6 décembre 1890 dans l'affaire de la susdite succession, ledit terrain A mesurant, au pied américain, vingt-cinq pieds de face sur Conti, sur une profondeur de cinquante quatre pieds onze pouces et deux lignes, entre lignes parallèles.
Conditions—Comptant. L'acquéreur assumera les taxes de 1891 en sus du prix d'adjudication, et fera le dépôt usuel de 10 pour cent.
L'acte de vente pardevant F. J. Aleix, notaire, aux frais de l'acquéreur.
28 juin—juil 4 11 18 25—1er août.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence en bois à deux étages dans le centre de la ville et rénumérative.

Rue Trémé entre St-Louis et Toulouse.

Succession de Mme M. Mathes.

No 22,134—Cour Civile de District.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau, No 177 rue Commune—SAMEDI, 11 juillet 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan en vertu d'un ordre de l'Honorable F. D. King, juge de la Cour Civile de District Division B pour la paroisse d'Orléans, daté le 26 mai 1891 et rendu dans la succession ci-dessus.

La résidence en bois à deux étages recouverte en ardoises No 99 1/2 rue Trémé entre St-Louis et Toulouse dans l'îlet borné par les rues Trémé et Second District de cette ville, contenant 6 chambres dans la bâtisse principale, et 2 chambres dans une cuisine séparée à deux étages, cour briquetée etc.

Le lot est désigné par le No 4 sur un plan annexé à l'acte de vente pardevant O. de Armas, ancien notaire en cette ville, à la date du 7 août 1867; suivant le dit plan le dit lot mesure 15 pieds 5 pouces de face à la rue Trémé, sur 80 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, le tout plus ou moins, et faisant face dans le fond à une allée de 4 pieds 11 pouces de large en commun au dit lot et à d'autres avec la rue St-Louis. Sa proximité des brasseries et des chantiers de bois du Vieux Bassin assure à cette propriété une occupation constante et des revenus réguliers. Un nantissement de première classe pour un petit capital.

Conditions—La moitié ou plus comptant au gré de l'acquéreur et la balance, s'il y en a, à un an de crédit par billet garanti par hypothèque et lien du vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an; les autres clauses usuelles de garantie. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1891, et fera un dépôt de 10 pour cent sur le prix d'adjudication.

Acte de vente pardevant W. O. Hart, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.
[illegible] 20 27—juil 4 11

VENTES A L'ENCAN.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

Placement d'argent rémunérateur

Dans de jolis cottages seuls et doubles, au coin S.-E. des rues Joséphine et Chippewa.

Succession de Mme Anna Marie Dieteler, Veuve de George J. Yost.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 33,018.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur, bureau 10 rue Carondelet—SAMEDI, 1er août 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, en date du 26 juin 1891 et rendu dans la dite succession, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le joli cottage double en bois, à un étage, Nos 130 et 130 1/2 rue Joséphine, coin S. E. de la rue Chippewa, dans le Quatrième District de cette ville, dans le carré borné par les rues Jackson, Joséphine, Chippewa et St-Thomas, ayant 5 chambres, auvent, citerne de chaque côté.

Aussi, le joli cottage simple, en bois, à l'arrière, No 288 rue Chippewa, ayant 3 chambres, auvent, citerne. Le terrain sur lequel ils s'élèvent, forme le coin des rues Joséphine et Chippewa, et mesure 31 pieds 11 pouces 2 lignes de façade rue Joséphine, sur une profondeur et façade rue Chippewa de 120 pieds et 3 pouces, entre lignes parallèles, d'après un plan de A. G. Blanchard, député voyer de la ville, en date du 11 octobre 1871, le tout en rapportant un revenu annuel au taux de $384 par an.

Ils sont situés à un îlet de la rue Jackson, au milieu d'un voisinage populeux, assurant de bons locataires en tout temps. Comme placements d'argent ou pour en faire des demeures, ils sont très désirables.

Conditions—Comptant. L'acquéreur paiera les taxes de 1891 en sus du prix d'adjudication; 10 pour cent comptant au moment de la vente pour lier la vente.

L'acte de vente pardevant J. D. Taylor, notaire, aux frais de l'acquéreur.
28 juin—28—juil 4 11 18 25—août 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

STOCKS.

Chemin de fer, Assurance, Abattoirs et Water-Works.

Succession de Mme Odile Morel, femme d'Eugène [illegible] et de Eugène Petit.

No 33,104—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. KERNAGHAN, encanteur—Bureau, No 10 rue Carondelet—JEUDI, 9 juillet 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour ci-dessus Division "D." daté le 22 juin 1891 et rendu dans la succession mentionnée ci-dessus, les sécurités décrites ci-après, à savoir :

1° Dix actions de Louisiana Ice Manufacturing Company, certificat 2,942, daté le 16 octobre 1885.

2° Dix actions de la Compagnie du Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et de Carrollton, certificat 910, daté le 1er mai 1885.

3° Quatre Actions de la Compagnie d'Assurance Hope, certificat 150, daté le 26 janvier 1887.

4° Quinze Actions Crescent City Live Stock Landing & Slaughter House Co., certificat 1610, daté le 12 octobre 1885.

5° Dix Actions de la Compagnie de Water Works de la Nouvelle-Orléans, certificat 5,204 daté le 21 octobre 1885.

6° Dix Actions de la Compagnie du chemin de fer d'Orléans, certificat 430, daté le 1er mai 1885.

7° Dix Actions de la Compagnie du chemin de fer d'Orléans, certificat 445, daté le 13 octobre 1885.

8° Une Action du New Orleans Insurance Association, certificat 604, daté le 21 décembre 1874.
Conditions—Comptant avant le transfert.
27 juin—27 28—juil—4 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

JOLIS COTTAGES DOUBLES

—ET DE—

Beaux terrains convenables pour y bâtir

—DANS—

Une localité de résidences de choix

—ET—

Un quartier qui prend de valeur rapidement.

Nos 206, 208, 210, 212, 214 et 216 AVENUE NAPOLEON,

Entre les rues Carondelet et Baronne.

Placements d'argent de premier ordre et demeures.

SUCCESSION DE DANIEL DARMS.

No 32,590—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan encanteur—Bureau, No 10 rue Carondelet—SAMEDI, 11 juillet 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Honorable Albert Voorhies, juge de la dite Cour, Division E, daté du 29 mai 1891, et un ordre supplémentaire daté du 4 juin 1891 rendu dans la succession ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir :

1° Le joli cottage-résidence en bois, Nos 214 et 216 avenue Napoléon au coin Sud-est de la rue Baronne, dans le Sixième District de cette ville, dans le carré borné par l'avenue Napoléon, les rues Jena, Carondelet et Baronne, retiré de la banquette, six chambres, cuisine, écurie, citerne et une grande cour pour voitures, le tout à deux étages. Le terrain forme les lots désignés par la lettre A sur un plan de Chas. H. de Marigny, daté le 13 mai 1891, et mesure 31 pieds de face sur l'avenue Napoléon et la rue Baronne, et mesurant 50 pieds, 4 pouces plus ou moins de façade sur l'avenue Napoléon sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles et de façade rue Baronne.

2° Le beau cottage double, élevé de terre, en bois, à distance de la rue, Nos 210 et 212 avenue Napoléon dans le Sixième District de cette ville, dans le carré de l'îlet borné par l'avenue Napoléon et les rues Jena, Carondelet et Baronne, quatre chambres, cuisine, citerne, etc. Le terrain comprend deux terrains désignés par la lettre B sur le susdit devis du plan et mesurant 31 pieds, 10 pouces de façade sur l'avenue Napoléon. La même largeur à l'arrière, sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles.

3° Le joli cottage double en bois distance du trottoir, Nos 206 et 208 avenue Napoléon, adjacent à et dans le même district et carré d'îlet que la propriété ci-dessus décrite, ayant trois chambres, cuisine de côte, ayant galeries, etc. Le terrain est désigné par la lettre C sur le dit devis du plan, et mesure 30 pieds de façade avenue Napoléon, la même largeur à l'arrière, sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles.

4° Un certain lot de terre situé dans les mêmes district et carré d'îlet que la propriété ci-dessus décrite, désigné par la lettre D sur le susdit devis du plan, mesurant 30 pieds de façade sur la rue Baronne, la même largeur à l'arrière, sur une profondeur de 150 pieds, plus ou moins, entre lignes parallèles.

La susdite propriété décrite est splendidement située dans un quartier de résidence très désirable de la ville, adjacente à l'avenue St-Charles, église, marché et école dans son voisinage et dans les environs devenus rapidement peuplés, dans un quartier qui s'y pourvoit et s'y achève par l'érection de nouvelles bâtisses de résidence. Les capitaux engageants et pour l'établissement de demeures respectables.

5° Le ou 1/1me indivis du droit, titre et intérêt en et à un certain droit de terre dans le Septième District de cette ville, désigné sur un certain plan de Carrollton comme lot No 120 original, maintenant les Nos 207 et 224 du nouveau plan de la dite ville, compris entre les rues Cambronne, Jefferson, Neuvième et Dixième, et mesurant à ce plan de la dite ville : 300 pieds de façade rue Neuvième; 300 pieds 2 pouces de façade rue Dixième, et 253 pieds de façade rue Jefferson, sur les deux faces égales et parallèles, mesure américaine, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent.

Conditions—Un tiers ou plus comptant; le reste à 1 ou 1 et 2 ans, à l'option des acquéreurs, la partie à crédit, s'il en est, sera représentée par des billets des acquéreurs portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'à paiement final, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour le recouvrement des billets, et toutes les autres clauses usuelles de sécurité; les améliorations devront être assurées et les polices transférées aux détenteurs des billets. Pour la propriété décrite en cinquième lieu, comptant.

Les acquéreurs auront requis d'assumer le paiement des taxes dues et exigibles en 1891 en sus du prix d'adjudication et devront au moment de la vente 10 pour cent comptant du prix d'achat.

Les actes de vente pardevant W. O. Hart, notaire aux frais des acquéreurs.
6 juin—6 13 20 27—4 11 juillet.

MUNN & CO PATENTS

1846 NEW YORK

After Forty years' experience in the preparation of more than One Hundred Thousand applications for patents in the United States and Foreign countries, the publishers of the Scientific American continue to act as solicitors for patents, caveats, trade-marks, copyrights, etc., for the United States, and to obtain patents in Canada, England, France, Germany, and all other countries. Their experience is unequaled and their facilities are unsurpassed.

Drawings and specifications prepared and filed in the Patent Office on short notice. Terms very reasonable. No charge for examination of models or drawings. Advice by mail free.

Patents obtained through Munn & Co. are noticed in the SCIENTIFIC AMERICAN, which has the largest circulation and is the most influential newspaper of its kind published in the world. The advantages of such a notice every patentee understands.

This large and splendidly illustrated newspaper is published WEEKLY at $3.00 a year, and is admitted to be the best paper devoted to science, mechanics, inventions, engineering works, and other departments of industrial progress, published in any country. It contains the names of all patentees and title of every invention patented each week. Try it four months for one dollar. Sold by all newsdealers.

If you have an invention to patent write to Munn & Co., publishers of Scientific American, 361 Broadway, New York.

Handbook about patents mailed free.

JOHN D. BURCHARDT,

Plombier et ajusteur de tuyaux de vapeur et de gaz, bronzeur,

163 rue Bienville, Nouvelle-Orléans, Lne.

Marchand de: Lustres, globes, branches, baignoires, lavabos, lavoirs de cuisines et d'offices, tuyaux de jardins, dévidoirs de tuyaux, stoves à vapeur, huile et gaz, tuyaux de plomb et bordés de ferblanc. Prix modiques, une spécialité.
31mai—6m—dim,jeu

AVIS.

On trouvera tous les jours l'Abeille à la table de journaux du Commercial SIMON, [illegible] Dauphine, coin Bienville et Dumaine. [illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Magasin et Propriété pour résidence dans le Premier et le Sixième District.

Coin sud-est des rues Perdido et Howard.

ET

Coin des rues Constance et Bordeaux.

No 32,979.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C.

Vente en partage.

PAR HOEY & O'CONNOR, NICHOLAS J. HOEY, encanteur, Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 11 juillet 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un jugement de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, rendu dans l'affaire de Thomas Smith et als. vs James B. Sinnott, le 25 mai 1891, il sera vendu à l'encan, la propriété décrite ci-après, à savoir :

1° Le magasin-résidence en bois à deux étages coin sud-est des rues Perdido et Howard dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Perdido, Poydras, Howard et Liberté, désigné comme le No 1 et 2 sur un plan dressé par L. H. Pilié, le 24 novembre 1860. Les dits lots sont contigus l'un à l'autre et mesurent chaque 26 pieds 7 pouces 2 lignes de face à la rue Perdido sur 90 pieds 10 pouces 4 lignes de profondeur, entre lignes parallèles; le lot No 1 formant l'encoignure des rues Perdido et Howard.

2° Le magasin et résidence à un étage sur l'encoignure sud-est des rues Constance et Bordeaux, dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Live Oak maintenant (Constance), Bordeaux, Laurel et Lyon. Les lots sont désignés par les Nos 1 et 2 de l'îlet No 17, et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Constance sur une profondeur de 98 pieds entre lignes parallèles; le lot No 1 forme l'encoignure des rues Constance et Bordeaux.

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant et le reste à un et deux ans avec billet des acquéreurs portant intérêt à raison de 8 pour cent par an, à partir du jour de la vente jusqu'à maturité, et en cas d'éventualité l'intérêt à la même ratio, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de poursuite, garantis par hypothèque spéciale et privilège de vendeur sur la propriété vendue. Les améliorations sur les propriétés seront assurées par les acquéreurs et les polices transférées aux vendeurs, jusqu'au paiement final des dits billets. Les acquéreurs assumeront le paiement des taxes de l'année 1891 et feront un dépôt de 10 pour cent sur le prix de l'adjudication.

Actes de vente, aux frais des acquéreurs, pardevant James J. Woulfe, Esq., notaire.
31 mai—31—juin 6 13 20 27—juil 4 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage No 255 Chemin du Bayou,

—Entre les rues—

Robertson et Villeré.

Succession de Mme M. E. Sargi.

No 16,882—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—NICHOLAS J. HOEY, Encanteur, Bureau No 17 rue Carondelet. SAMEDI 25 juillet 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St-Charles dans la ville de la Nouvelle-Orléans, en vertu d'un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté et signé le 11 juin 1891, il sera vendu à l'encan la propriété ci-après décrite—

Le cottage No 255 Chemin du Bayou, entre Robertson et Villeré, dans le Deuxième district, dans l'îlet borné par le Chemin du Bayou, les rues Villeré, Robertson et Quartier (ce dernier n'est pas encore ouvert.) Le lot est désigné par le No 1 et mesure envi on 28 pieds 10 pouces de face au Chemin du Bayou, environ 21 pieds 11 pouces de largeur dans le fond, sur environ 116 pieds de profondeur sur la ligne du côté de la rue Robertson et environ 117 pieds 9 pouces sur l'autre ligne du côté de la rue Villeré, le tout plus ou moins. Pour les mesures voir le plan à la Bourse. Le tout d'après un croquis enregistré en cour, montrant la correcte situation forme et mesures du lot de terre, la dite propriété et lot sont vendus conformément au dit croquis, à se dit croquis doit contrôler tous les rapports les dimensions.

Conditions de la vente—Comptant—L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes de l'année 1891, en sus du prix d'adjudication, et fera au comptant un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.

Acte de vente pardevant James J. Woulfe, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.
21 juin—21 28—juil 5 12 19 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIÉTÉ EN BRIQUES,

Coin nord-ouest des rues Perdido et Franklin.

Propriété rues Remparts et Bassin, entre les rues Toulouse et St-Pierre.

Bâtisses de fabriques, rue Toulouse, entre Remparts et Bourgogne.

Mme Mary Maria Marthe Harrison, veuve de Jules Joseph Mabit et al. vs les tuteurs et curateurs spéciaux des enfants mineurs de William Louis Alfred Sorbé.

VENTE POUR PARTAGE.

No 33,016—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau, No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 11 juillet 1891, à midi, à la Bourse d'Encan, en vertu d'un jugement rendu dans la susdite affaire par l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, le 27 mai 1891, et signé le 2 juin 1891, et un ordre subséquent daté et signé le 5 juin 1891, il sera vendu à l'encan, la propriété de valeur ci-après décrite, à savoir :

1° Une certaine portion de terre dans le carré d'îlet borné par les rues Perdido, Franklin, Gravier et Liberté, formant le coin des rues Perdido et Franklin, se composant de tous les terrains 1 et 2 sur un plan de E. Pilié, daté le 19 avril 1891, mesurant 62 pieds 5 pouces et 5 lignes de façade rue Perdido, sur 95 pieds, 11 pouces et 4 lignes de profondeur et de façade rue Franklin, sur 11 pieds, 11 pouces 4 lignes de profondeur de l'autre côté et 50 pieds 10 pouces et 6 lignes de largeur à l'arrière.

Les améliorations comprennent la grande bâtisse en briques à un étage, le coin occupé par une épicerie.

2° Un autre terrain, dans le même îlet contigu au premier, composé de tout les terrains 3 et 4 sur le dit plan et mesurant 53 pieds 2 pouces et 2 lignes de façade sur la rue Perdido sur 94 pieds 11 pouces et 4 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une rangée de quatre maisons en briques à un étage.

3° Un certain terrain dans le même îlet à côté et contigu aux deux propriétés ci-dessus décrites, composé du terrain No 11 sur le dit plan et mesurant 27 pieds, 4 pouces et 7 lignes de façade rue Franklin par 127 pieds 3 pouces quatre lignes de profondeur sur le côté le plus près de la rue Perdido, 127 pieds 8 pouces 1 ligne de profondeur sur l'autre côté et 27 pieds de largeur sur la ligne du fond.

4° Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans l'îlet borné par les rues Remparts, Bassin, Toulouse et St Pierre. Le terrain est composé des lots Nos 3, 4, 22 et 30 sur un plan par E. Pilié, le 16 avril 1891 et mesurant ensemble 42 pieds 7 pouces 4 lignes de façade rues Remparts et Bassin, sur une profondeur de 128 pieds 10 pouces entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une bâtisse double à un étage, occupée par une forge etc.

5° Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent dans l'îlet borné par les rues Toulouse, St Louis, Remparts et Bourgogne, le terrain se compose de deux lots Nos 1 et 2 sur un plan de E. Pilié, daté le 24 mars 1891 et mesurant 51 pieds 6 pouces de façade rue Toulouse sur une profondeur de 95 pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en bâtisses en briques, connues comme Purves Southern Vinegar Factory. Loués à bail jusqu'au 31 décembre 1891.

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant au gré des acquéreurs et le restant en un crédit d'un et deux ans avec intérêt à raison de 8 pour cent par an à partir de l'adjudication et représenté par billets des acquéreurs, garantis par privilège de vendeur et hypothèque spéciale, et les clauses usuelles de garanties, assurances, transférée, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de poursuite, et les clauses usuelles de garanties. Les acquéreurs assumeront toutes les taxes de l'année 1891 en sus du prix d'adjudication, et devront faire un dépôt de 10 pour cent du prix comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente aux frais des acquéreurs pardevant Gus. C. Préot, Notaire.
7 juin—7 9 14 21 28—5 juillet 5 11

PAR LE CONSTABLE.

Anheuser-Busch Brewing Association vs Martin Furlon.

PREMIERE COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-Orléans, No 19,635—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Hon. R. H. Price, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place, le VENDREDI, 31 juillet 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec les dépendances qui s'y trouvent et les droits voies, privilèges, servitudes et avantages qui s'y attachent ou y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Rochebleve, Gravier, Commune et Dolhonde mesurant trente pieds onze pouces de face à la rue Rochebleve, cent soixante-quatorze pieds onze pouces et — lignes de profondeur sur la ligne la plus près de la rue Commune, quatre-vingt-dix pieds cinq pouces de profondeur sur la première ligne du côté vers la rue Gravier, de là courant trente pieds onze pouces sur une ligne parallèle avec la rue Rochebleve et courant vers la rue Gravier, de là quatre-vingt-quatre pieds six pouces et deux lignes de profondeur sur une seconde ligne parallèle avec la rue Gravier et courant vers la rue Dolhonde à la ligne du fond, laquelle mesure soixante et un pieds et deux pouces; les dites mesures étant toutes plus ou moins et sont composées de tout le lot No 33 et d'une partie du lot No 34, d'après un plan déposé en l'étude de Philippe Lacoste, anciennement notaire en cette ville. Etant une partie de la même propriété qui a été acquise par le dit Martin Furlong, par achat de James Thorn, par un acte passé pardevant Amédée Ducatel, notaire en cette ville, le 21 juin 1879. Enregistré au bureau des aliénations, livre 110, folio 871.

Saisi dans l'affaire susdite intitulée et numérotée.

Conditions—Comptant sur les lieux.
M. FARRENTELLI,
Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
1juil—1 8 15 22 29 31

BASILE BARES

FACTEUR DE PIANOS,

84 Rue Royale, Nlle-Orléans,

—SEUL AGENT POUR LES—

PIANOS GAVEAU, DE PARIS

Supérieur à tout ce qui s'est fait jusqu'à ce jour, de construction nouvelle pour la sonorité prolongée, à cadre en fer fondu d'une seule pièce, système perfectionné, mécanique à lame à double répétition, sommiers en fer, équilibrant pour la mutation de l'accord. Ces pianos ont véritablement un velouté et une pureté de son remarquables.

Accords et réparations à pianos une spécialité. [illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété améliorée du Second District,

Avantageusement située près de la bâtisse de la Compagnie de Brasserie du Sud, coin des rues Marais et Conti.—Une bâtisse en briques à deux étages avec attic, occupée par **Frank Oberle** comme magasin d'épiceries de détail et buvette.

Banque des Citoyens de la Nlle-Orléans vs Fred'k Starken et als.

No 32,879—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.—Placide J. Spear, encanteur—Bureau No 3 1/2 rue Carondelet—SAMEDI, 8 août 1891, à midi, il sera vendu à la Bourse d'Encan St-Charles, au rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre Gravier et Commune en vertu de et conformément à un jugement rendu par l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, le 9 mai 1891, et signé le 25 mai 1891, et conformément à une délibération et recommandation d'une assemblée de famille homologuée le 1er juillet 1891, la propriété ci-après décrite, à savoir:

5 certains terrains, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, se touchant tous, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans le carré d'îlet borné par les rues **Marais, Conti, Tremé et St-Louis**, désignés par les Nos 13, 14, 15, 16, 17 sur un plan de Louis Pilié, daté du 27 novembre, 1875.

Le terrain No 13 formant le coin des rues **Conti** et **Marais** et mesure 21 pieds 3 pouces de façade rue Conti, la même largeur à l'arrière, sur l'îlet de Starken, s'étendant de la rue Marais à la rue Tremé, sur 128 pieds 7 pouces de profondeur et façade rue Marais, et 128 pieds 7 pouces 4 2/3 lignes du côté du terrain No 14.

Le No 14 est contigu au susdit terrain et mesure 21 pieds 3 pouces de façade rue Conti, la même largeur à l'arrière de la susdite allée Starken, sur une profondeur de 128 pieds 7 pouces 4 2/3 lignes du côté du terrain 13, et 123 pieds 3 pouces 1/3 ligne du côté du terrain 15.

Le terrain 15 touche au terrain 14 et mesure 21 pieds 3 pouces de façade rue Conti, même largeur à l'arrière sur la susdite **allée Starken**, sur une profondeur de 128 pieds 3 pouces 1 1/3 lignes sur le côté du terrain No 14 et 123 pieds 2 pouces 6 lignes sur le côté du terrain numéro 16.

Le terrain No 16 touche au susdit terrain No 15, mesure 21 pieds 3 pouces de façade rue Conti, la même largeur à l'arrière sur la susdite **allée Starken**, sur une profondeur de 1/3 pieds 3 pouces et 6 lignes, sur la limite du terrain No 15, et 128 pieds 9 pouces 2 2/3 lignes sur la ligne du terrain numéro 17.

Le terrain No 17 est contigu au terrain numéro 16 et mesurant 21 pieds 3 pouces de façade rue **Conti**, la même largeur sur l'arrière sur la **Starken**, sur une profondeur de 120 pieds 9 pouces 2 2/3 lignes sur la ligne du terrain numéro 16, et 128 pieds 9 pouces 7 1/2 lignes sur la ligne vers la rue Howard.

Les améliorations consistent en une bâtisse à deux étages en briques, avec attic, formant le coin des rues **Marais et Conti**, occupée comme magasin d'épiceries et buvette par Frank Oberle ayant dans la bâtisse principale, un magasin au rez-de-chaussée, deux chambres au second étage, avec un hangar et un bâtiment de deux étages à l'arrière, contenant quatre chambres, véranda, la bâtisse principale et la bâtisse en bois à l'arrière, cour briquetée, gaz partout, citerne, murs debout et tous des bons état, etc.

2° Trois terrains avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le second district de cette ville, carré d'îlet borné par les rues **Marais, Conti, St-Louis et Tremé**, les dits terrains sont désignés par les numéros 11, 12, 36, sur le plan ou devis mentionné dans le paragraphe ci-dessus, et mesurant comme suit : le terrain numéro 11 21 pieds 3 pouces de façade rue Marais, même largeur à l'arrière, sur 79 pieds et 3 pouces 7 lignes de profondeur sur la limite du côté de la rue Tremé, et 123 pieds 7 pouces sur la limite qui la sépare du terrain No 12.

Le terrain numéro 12 forme le coin des rues **St-Louis et Marais**, mesurant 21 pieds 3 pouces de façade rue St-Louis, sur 70 pieds de profondeur et de façade rue Marais. Le terrain numéro 36 à l'arrière du terrain No 12, mais en est séparé par un passage, et mesure 21 pieds 3 pouces de façade sur l'**Allée Starken**, sur 50 pieds de profondeur et de façade rue Marais.

Les améliorations consistent en une bâtisse en briques à deux étages avec attic formant le coin des rues **St-Louis et Marais**, ayant au rez-de-chaussée un magasin, deux chambres à l'étage supérieur, attic, cuisine en briques, bâtisse attachée à la bâtisse principale avec une chambre au rez de chaussée, et trois chambres à l'étage supérieur, citerne, etc. aussi une bâtisse en briques à un étage couverte en ardoises bâtisse divisée en trois corps de logis désignés par les numéros municipaux 88, 90, 92 rue **Marais**, ayant cinq chambres hydrant bien d'accord, etc.; aussi une bâtisse en briques à deux étages à l'arrière du terrain No 11 à ont 4 chambres, citerne, hydrant, auvent, etc. occupée comme chantier de bois et de charbon, et portant le numéro municipal 216 rue St-Louis.

Conditions—Comptant à la vente.

Les actes de vente pardevant Thos. W. Collins, notaire. (bureau bâtisse Morris, coin Camp et Canal) aux frais des acquéreurs.
4 juil—4 11 18 25—août 1 8

PAR D. E. MORPHY.

No 32,736 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E

Joaquin Sambola vs ses créanciers.

Voitures de boulanger, mulets, harnais, installation de boulangerie et magasin, balances, échelles, sucre, farine, chaudron en cuivre, pompe, fourneau de cuisine, etc., machines à sécher les pâtes italiennes et différentes autres articles.

PAR D. E. MORPHY, encanteur—Il sera vendu SAMEDI, 11 juillet 1891, à 10 heures et demie A. M., au magasin No 209 rue Décatur, entre St-Philippe et Ursulines, Deuxième District de cette ville, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté le 20 juin 1891, et à moi adressé, savoir :

Trois mulets, sept voitures de boulanger, sucre et autres marchandises, installations, etc., délivrés par l'insolvable ci-dessus à ses créanciers.

Conditions strictement comptant.

Les marchandises devant être enlevées immédiatement après la vente.
1er juil—1 7 10 11

Splendide magasin bien situé et bâtisse à deux étages dans le fond couverts en ardoises, construit expressément pour le commerce de grocerie.

No 25,590—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division A.

Charles Desforges vs ses créanciers.

PAR D. E. MORPHY, encanteur, il sera vendu, MARDI, 7 juillet 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles entre Gravier et l'Allée Commerciale, à la requête de John E. Picton, syndic de l'insolvabilité, ci-dessus, en vertu d'un ordre de la Cour, en date du 20 avril 1891 par l'Hon. Thos. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Gaiennie, anciennement Bathelemy, Magazine, Annonciation et Constance et mesurant, au pied anglais 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Magazine sur 89 pieds 7 pouces et 6 lignes de profondeur et de face à la rue Gaiennie.

Conditions—Comptant. L'acte de vente pardevant Henry L. Garland, notaire, aux frais de l'acquéreur.
4 juin—4 23—5 7 juillet

PAR ONORATO & STUART.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de résidence de valeur

Dans le Sixième District, la résidence bien connue de B. Onorato, au coin de l'avenue St-Charles et de la rue Octavie, consistant en résidence, élégant et spacieux terrains, bosquets, écuries, et dépendances.

Dans l'affaire de M. Onorato, interdit.

No 32,070—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division A.

PAR ONORATO & STUART, Charles D. Stuart, encanteur, Bureau No 16 rue Bourbon—SAMEDI, 18 juillet 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Thos. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, en date du 12 juin 1891, des délibérations d'une assemblée de famille pardevant W. Morgan Gurley, notaire, le 10 juin 1891, nous vendrons à l'encan, la propriété ci-après décrite, à savoir :

La propriété dans l'îlet borné par les avenues St-Charles et Peters, les rues Octavie et Jennet, et formant l'encoignure de l'avenue St-Charles et de la rue Octavie, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, ayant une façade de 140 pieds 7 lignes sur l'avenue St-Charles sur 353 pieds 10 pouces de profondeur et face à la rue Octavie, 115 pieds 10 pouces 3 lignes sur la ligne la plus près de l'avenue Peters, et 135 pieds sur la ligne du fond.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance à 1 et 2 ans, en billets portant intérêt à raison de 8 pour cent par an de la date de la vente jusqu'à paiement final, garantis par hypothèque spéciale et lien du vendeur et privilège sur la propriété vendue, l'acte devra porter toutes les clauses de garanties usuelles, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de poursuite pour en effectuer la collection, les améliorations doivent être assurées et la police transférée, les acquéreurs paieront en sus du prix d'adjudication, les taxes dues et exigibles en 1891. Un dépôt comptant de 10 pour cent sera requis pour lier la vente.

Actes de vente pardevant W. Morgan Gurley, notaire, aux frais des acquéreurs.

Voir le plan à la Bourse. On peut avoir des cartes d'admission des encanteurs.
16 juin 16 17 20 27—juil 4 5 11 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de choix dans le Quatrième District, rue Deuxième, entre Constance et Laurel.—Succession de Catherine Travers, veuve de Terence Doyle.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A.—No 24,543.

PAR ONORATO & STUART, Encanteurs—Bureau No 16 rue Bourbon. — SAMEDI, 18 juillet 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la dite Division A, daté le 28 mai 1891, il sera vendu, la propriété ci-après décrite, savoir :

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, désigné comme lot No 5, de l'îlet No 112, borné par les rues Deuxième, Troisième, Constance et Laurel et mesure 26 pieds 8 pouces et 10 lignes de face rue Deuxième sur 111 pieds 3 pouces et 3 lignes de profondeur sur la ligne le séparant du lot No 6, 111 pieds 3 pouces et 2 lignes le séparant du lot No 4 et 26 pieds 8 pouces et 2 lignes de largeur dans le fond, au pied américain.

Conditions—Comptant. L'acte de vente pardevant W. H. Seymour, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur. Un dépôt de 10 pour cent comptant sera requis au moment de l'adjudication pour lier la vente.
7 juin—7 9 13 20 27—juil 4 11 18

Avis.

BELLE OCCASION.

Le soussigné voulant se retirer des affaires, offre à vendre sa fabrique de Chocolat et Confiserie, située rue Royale, No 119. Cette fabrique de Chocolat est des mieux installés avec des machines modernes et en parfait état. Machine à vapeur, machine à gaz et le tout en parfait état.
P. GISCLON.
19 juin—1m—Dim.Mer.Ven

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

JOLI COTTAGE A ALGER.

Succession de Thomas Carter.

Cour Civile de District, paroisse d'Orléans—No 32,891.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau No 3 1/2 rue Carondelet—SAMEDI, 11 juillet 1891, à midi, il sera vendu à la Bourse des Encanteurs, au rez-de-chaussée de la Rotonde St-Charles, rue St-Charles entre les rues Commune et Gravier, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Thos. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 1er juin 1891 pour le compte de la dite succession, la propriété ci-après décrite, savoir:

Un certain terrain situé sur la rive droite de la rivière Mississippi, dans le district d'Alger, maintenant le Cinquième district de cette ville, désigné comme le terrain No 8 du carré d'îlet No 40, borné par les rues **Jackson, Franklin, Monroe et Homer**, d'après un plan sur un devis de C. A. DeArmas, ingénieur civil, le 1er novembre 1865, annexé à un acte passé le 15 décembre 1865, lequel terrain mesure, pied américain, 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de façade rue Jackson sur 127 pieds 2 pouces et 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles; ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, passages, privilèges et avantages y appartenant ou qui en dépendent en quelque sorte.

Les améliorations consistent d'un joli cottage à distance de la rue, portant le numéro municipal 47 de la rue Jackson, ayant 4 chambres, auvent, citerne, lieux d'aisance, etc., arbres d'agrément et arbres fruitiers, à proximité du marché, d'églises et d'écoles et seulement de la rivière.

Conditions—Comptant sur l'adjudication. L'acte de vente pardevant Walter D. Denègre, notaire, aux frais des acquéreurs.
6 juin—6 13 20 27—juil

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété améliorée d'un excellent rapport et admirablement située dans les Deuxième et Troisième Districts de cette ville, en face des marchés français, au coin des rues St-Philippe et Decatur—

Magasin et résidence en briques, à deux étages avec mansardes, loués $1,680 par an;

—ET—

14 Terrains rue Dauphine, couvrant toute la façade l'avenue Jourdan à la rue Deslondes, avec le cottage double élevé presque neuf, coin de la rue Dauphine et de l'avenue Jourdan; cottage simple avenue Jourdan, et une bâtisse à un étage, occupé par John Bauer comme boulangerie, et une orangerie.

George Dietrich et als.

vs.

Louisa Dietrich et als.

No 32,805—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau No 3 1/2 rue Carondelet—SAMEDI, 11 juillet 1891, à midi, il sera vendu à l'encan, à la **Bourse d'Encanteurs, au rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles**, rue St-Charles, entre les rues Gravier et Commune, en vertu et conformément à trois ordres datés du 26 mai 1891 par l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans la susdite affaire, la propriété ci-après décrite, savoir:

1° Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues **St-Philippe, Vieille Levée ou Decatur, Chartres et Dumaine**, désigné par la lettre G, sur un plan déposé en l'étude de A. Mazureau, comme plan No 120, lequel terrain forme le coin des rues **Vieille Levée ou Decatur et St-Philippe**, et a 21 pieds 2 pouces de façade rue Vieille Levée ou Décatur, sur 100 pieds de profondeur et de façade rue St-Philippe, et 21 pieds 4 pouces de largeur à l'arrière.

Les améliorations consistent en un magasin et résidence à deux étages en briques avec mansardes, ayant au rez de chaussée, magasin, entrepôt, hydrant, etc., au 1er étage, large véranda s'étendant sur toute la façade et la profondeur du terrain, sept chambres, corridor, etc., le coin étant occupé par comme épicerie de famille en détail, etc. et loué $1,680 par an.

2° Quatorze terrains ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par l'avenue **Jourdan**, les rues **Royale, Deslondes et Dauphine**, désignés par les numéros dix à vingt trois, inclusivement, sur un plan de A. de Armas, voyer, le 27 août 1873 et annexé à un acte passé pardevant A. E. Bienvenu; les dits terrains mesurent d'après le dit plan, au pied américain, les dimensions suivantes, savoir : le terrain numéro dix mesure 24 pieds 6 pouces et 6 lignes de façade rue Deslondes, sur 150 pieds de profondeur entre lignes parallèles; les terrains de onze à vingt, deux inclusivement, chacun, 25 pieds de façade rue **Dauphine**, sur 127 pieds, 10 pouces et 2 lignes de profondeur entre lignes parallèles, le terrain numéro onze forme l'angle des rues Dauphine et Deslondes; et le terrain numéro vingt deux forme le coin de la rue **Dauphine** et de l'**Avenue Jourdan**; et le terrain numéro vingt-trois 24 pieds, 6 pouces et 6 lignes de façade à l'avenue Jourdan sur 150 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en ce qui suit: les terrains 21 et 22, un joli et confortable cottage en bois, couvert en ardoises à distance du trottoir, entouré d'un jardin et d'arbres fruitiers et d'agrément, ayant 8 chambres, salle de bain, cuisine, deux grandes citernes, lieux d'aisance, auvent, etc.

Sur le terrain No 20 il y a un cottage en bois, couvert en ardoises, avec 4 chambres, etc. la propriété occupée par le côté pour wagon, dans la cour, citerne, écurie, etc.

Sur le terrain No 23 il y a un cottage en bois, couvert en ardoises et un cabinet de côté et quatre chambres; dans la cour, une bâtisse en brique avec des fours fermés et autres, et la grande citerne de boulangerie etc.

Les terrains Nos 10 à 19 inclusivement sont cultivés en orangerie. Il y a un grand nombre d'orangers en rapport, et des mandarines plantés depuis quelques années. La bâtisse qui est occupée par John Bauer comme boulangerie, est vendue sujette au bail fait au nom des encanteurs n'ayant quand la vente.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et le reste à un et deux ans avec 8 pour cent d'intérêt par an, représenté par des billets de l'acquéreur, garantis par hypothèque et privilège spécial sur la propriété. Les clauses usuelles comprenant le transfert de la police d'assurance, honoraires d'avocat, etc. les taxes de 1891 dues et exigibles doivent être payées par l'acquéreur en sus du prix d'adjudication.

Les actes de vente pardevant Jeff. C. Wenck, notaire aux frais de l'acquéreur.
6 juin—6 7 13 20 27—juil 4 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur No 408 rue Bienville, entre les rues Miro et Galvez, Joli Cottage.

Succession de Christoph Rahders.

No 32,635—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, Encanteur—Bureau 3 1/2 rue Carondelet—SAMEDI, 11 juillet 1891, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Rotonde St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre Gravier et Commune, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 27 mai 1891, pour le compte de la dite succession, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bienville, Douane, Miro et Galvez, désigné par le lot No 2, dans l'îlet No 82, sur un plan dressé par feu Allou d'Hemécourt, voyer, en date du 10 juillet 1853 et déposé en l'étude de Chas. Pierre, ancien notaire en cette ville par acte en date du 10 octobre 1853, le dit terrain mesure 29 pieds 6 pouces de façade rue Bienville sur une profondeur de 108 pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un joli cottage en bois, couvert en ardoises et retiré de la banquette, ayant six grandes chambres, cuisine à un étage couvert, en ardoises avec deux chambres, cour, citerne, etc., et connu par le numéro municipal 408 rue Bienville.

Conditions—Un tiers ou plus au gré de l'acquéreur, et le reste à un et deux ans avec billets de l'acquéreur avec intérêt de huit pour cent par an à partir du jour de l'adjudication jusqu'à parfait paiement garantis par hypothèque spéciale et privilège de vendeur sur la propriété vendue, comprenant toutes les clauses usuelles de garanties, le transfert de la police d'assurance, la clause pour les améliorations, y compris les frais d'assurances pour la dite propriété pour le montant des billets, et 5 pour cent honoraires d'avocat sur le capital et l'intérêt et frais en cas de procès pour en recouvrer la collection, la clause de la vente sans estimation pour un objet de le paiement des dits billets hypothécaires avec capital, intérêt et frais. L'acquéreur paiera comptant 10 pour cent du prix de l'adjudication au moment de la vente, et devra assumer le paiement des taxes d'Etat et de ville pour l'année 1891 en sus de son adjudication, et la convention et stipulation que l'omission de l'acquéreur de passer l'acte de vente et de payer le prix comptant dans les quinze jours qui suivront la date de l'adjudication, sera considéré comme suffisant pour être en défaut sans aucune autre formalité.

Acte de vente pardevant Fred. Adolphe, notaire, aux frais de l'acquéreur.
6 juin—6 13 20 27—4 11 juil

PAR E. CURTIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence de valeur et de choix dans le Premier District.

248 rue Magazine, entre Delord et Poeyfarre.

PAR E. CURTIS—Real Estate Bureau 6[illegible] et 67 rue Carondelet—E. Curtis, encanteur—SAMEDI, 18 juillet 1891, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, Premier District de cette ville. En vertu et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 22 juin 1891. Dossier No 32,863, dans l'affaire de la succession de Charles Anderson, décédé à l'encan, il sera vendu :

Un lot de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Magazine, Poeyfarre, Delord et Constance, désigné comme lot numéro (3) trois sur un plan déposé pour référence en l'étude d'Octave de Armas, connu comme plan No (7) sept. Le dit lot mesure 24 pieds 10 pouces de face à la rue Magazine sur une profondeur de 113 pieds 6 pouces entre lignes parallèles et borné dans le fond par une allée de 11 pieds 11 pouces de largeur en usage commun avec ce terrain et les autres.

Les améliorations consistent en une résidence en briques substantiellement bâtie, ayant deux étages avec sept chambres et lieux d'aisance, avec hangar fermé dans le fond et une grande cuve neuve. Il y a un grand terrain de face pour planter des fleurs, arbres, etc.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, au gré de l'acquéreur, le reste à un an à raison de 8 pour cent d'intérêt avec les clauses usuelles de garantie. L'acquéreur assumera les taxes de ville et d'Etat de 1891, en sus du prix de son enchère sur la propriété.

Acte de vente pardevant Martin Voorhies, notaire, aux frais de l'acquéreur.
14 juin—14 21 28—juil 5 12 18

Friction Rouge du Dr Testut

Pour le soulagement sérieux et constant, souvent même immédiat, des douleurs rhumatismales, aiguës ou chroniques; guérison possible quand le sujet n'est pas d'un âge très avancé ou d'une constitution ruinée par les excès ou par les maladies—Bouteille de 6 onces 60 sous.

Rue St-Pierre, 154, près Remparts.